

# Compte pénibilité étendu à la fonction publique : « Cela risque de coûter plus cher qu'aujourd'hui »

François ECALLE est le fondateur du site Fipco.

L'Etat employeur sera-t-il capable de gérer ce compte de pénibilité ?

**Le compte de pénibilité du privé va être étendu à la fonction publique...**

Certains agents, parce qu'ils sont classés en catégorie active, vont pouvoir continuer à partir plus tôt et notamment tous les métiers régaliens (police, pompiers, etc.). Les autres, qui bénéficiaient aussi de la catégorie active, vont progressivement la perdre. En contrepartie, le compte de pénibilité applicable dans le privé et qui permet de partir à 60 ans plutôt qu'à 62 ans, va leur être étendu. Mais, il va aussi être étendu à tous les fonctionnaires « sédentaires », qui n'étaient pas classés en catégorie active. Au final, je crains que ça ne coûte plus cher qu'aujourd'hui.

**Combien coûtent les départs précoces chez les fonctionnaires ?**

Deux milliards par an à l'Etat pour l'ensemble de la fonction publique. Et selon la dernière estimation de la Cour des comptes, cela coûte également deux milliards d'euros par an pour les trois régimes spéciaux que sont la SNCF, la RATP et les industries électriques et gazières (IEG).

Vous dites qu'à terme le compte de pénibilité sera étendu ?

Aujourd'hui, il n'a rien à faire. En entrant dans un métier, un agent est forcément en catégorie active ou pas. C'est une logique collective, toutes les aides-soignantes sont en catégorie active par exemple, quoiqu'elles fassent dans la réalité. C'est l'entrée dans un corps de la fonction

**« C'est une logique individuelle qui prévaut, avec une vraie complexité de gestion »**

publique qui octroie ou non la catégorie active. Avec le compte de pénibilité, c'est une logique individuelle qui prévaut, avec une vraie complexité de gestion. Seules les grandes entreprises ou celles qui sont très automatisées parviennent à comptabiliser la pénibilité subie par chacun de leurs salariés. L'Etat devrait avoir toutes les difficultés à gérer ce genre de dispositif, parce qu'il va devoir mettre en place des mesures individuelles de la pénibilité.

Au départ, il y avait dix critères de pénibilité (travail de nuit, en milieu hyperbare, le bruit, les températures extrêmes, etc.) et le gouvernement Philippe en a enlevé quatre en 2017 (charges lourdes, postures pénibles, vibrations mécaniques et risques chimiques), parce que les entreprises ne parvenaient pas à les comptabiliser. Ils vont forcément revenir dans le débat, ne serait-ce que pour satisfaire la CFDT, le seul syndicat susceptible de soutenir la réforme, mais qui en contrepartie demande de nouveaux acquis sociaux. De toute façon, c'est dans l'air du temps. Il faudra bien prendre le stress en considération par exemple. Il n'y a pas de limite aux facteurs de pénibilité.

Interview Mireille Weinberg



DR

## Premières fissures dans l'union de la gauche

des élections municipales et, surtout, à un peu plus de deux ans de la présidentielle, la rédaction d'un projet de réforme transpartisan revêt évidemment une signification particulière. Fabien Roussel ne s'en cache pas. Si la gauche, assure-t-il, ne se montre pas capable d'imager une alternative commune au système de retraites actuel, alors aucun espoir de victoire commune en 2022 n'est permis.

Un vœu qui semble plus pieux que jamais puisque, dès mardi, les divergences ont refait surface. Alors que Jean-Luc Mélenchon venait de proposer aux députés communistes et socialistes le dépôt d'une motion de censure contre le gouvernement, la présidente du groupe PS Valérie Rabault a aussitôt décliné l'offre en regrettant que LFI ne se soit pas associé à la « réponse com-

« autre réforme » des retraites, tout comme le Parti socialiste, La France insoumise (LFI) ou encore Europe Ecologie-Les Verts (EELV). Comme évoqué par le patron des écologistes, Julien Bayou lors du meeting de Saint-Denis, une synthèse de ces contre-projets est actuellement en discussion et un texte commun devrait être dévoilé en fin de semaine.

**La France insoumise isolée.** L'initiative bute cependant sur la réticence de LFI qui souhaite se concentrer avant tout sur le retrait du projet de **A deux ans de la présidentielle, la rédaction d'un projet de**

Sous la houlette de leur secrétaire national